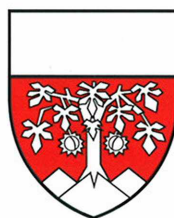


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
Mme M. Genier, municipale

Rédaction:  
Mme R. Vaucher

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## reflets du législatif

Ordre du jour relativement peu revêtu pour cette première séance de 1996, ouverte sous la présidence de M. P.-D. Chaud, président. Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 1995 est approuvé tel que présenté.

M. Valentin Borin, suppléant désigné au terme des élections de l'automne 1993, est assermenté et succède à M. Roger Menétrey, décédé en octobre 1995.

Nomination d'un membre à la Commission de gestion, en remplacement de M. J.-C. Noverraz, 1er Vice-président du conseil. Deux candidats sont en présence, MM. P.-A. L'Eplattenier et F. Duperré, respectivement sur propositions de Mme U. Wyss Schelker et M. J. Isely.

M. P.-A. L'Eplattenier est nommé à la Commission de gestion par 32 voix.

Règlement communal sur le service de  
conseil incendie et de secours (SDIS).  
Préavis N° 1/1996 :

Mme J. Cordey donne lecture du rapport de la commission ad hoc, également composée de MM. Rauschert, président, Mme A. Huber, MM. G. Meylan et B. Rochat.

Il y a lieu de rappeler l'obligation faite aux communes de réviser leur règlement pour le 31 mars 1996, en soulignant deux éléments essentiels de cette nouvelle réglementation, soit la possibilité d'incorporer les femmes et la création d'un chapitre «frais d'interventions». La commission propose au Conseil d'accepter ce règlement sur le SDIS tel que présenté.

L'examen du règlement, article par article, suscite diverses interventions (cahier des charges pour la Commission du feu, directives d'application pour l'incorporation des femmes, incidences financières, etc.). Finalement, et par 42 voix, l'assemblée décide de renvoyer le préavis à la Municipalité pour étude complémentaire.

Assermentation de deux conseillers municipaux:

En préambule, c'est l'occasion pour M. P.-D. Panchaud, président, d'évoquer la carrière de MM. J.-J. Belet et H. Menétrey, conseillers municipaux démissionnaires au 31 mars 1996.

Au terme de l'assemblée de commune du 12 février, les deux seuls candidats pour les postes laissés vacants, ont été élus tacitement; ce sont MM. Ch. Bratschi et E. Debétaz qui prêtent serment devant l'assemblée.

Communications de la Municipalité:

M. R. Annen informe l'assemblée de l'organisation d'une journée «portes ouvertes» à la déchetterie de la route de Manlout, déchetterie qui, depuis sa mise en service, le 1er septembre 1995, a déjà permis de diminuer considérablement le tonnage des ordures ménagères:

- 1994 : 1'460'040 kg pour  
4'839 habitants
- 1995 : 1'420'770 kg pour  
4'959 habitants  
(diminution d'env. 40 tonnes)

M. M. Odier annonce la fin des travaux de réaménagement du ruisseau de la Vallée.

Répondant à l'intervention de M. R. Ansermot lors d'une récente séance du Conseil communal, la Municipalité a précisé dans quelle mesure elle prévoit de compléter l'éclairage public des rues et chemins de notre commune:

- Dans la plupart des cas, l'aménagement de l'éclairage public va de pair avec d'autres équipements et notamment des collecteurs. L'éclairage public interviendra donc au fur et à mesure de ces autres équipements, dans le cadre des préavis concernés.

Pour certains autres chemins, ces travaux sont indépendants et la Municipalité prévoit leur financement par le budget annuel.

S'il est prévu d'éclairer les zones d'habitat, il conviendra toutefois de préserver le caractère des lieux et de limiter l'intensité de cet éclairage. Un

espacement des luminaires d'environ 60 m devrait être amplement suffisant dans la plupart des cas.

Le coût de réalisation d'une telle infrastructure peut être estimé à Fr. 200.- par m. de route ou de chemin à éclairer.

Les tronçons réalisables indépendamment d'autres travaux représentent un investissement d'environ Fr. 250'000.- qu'il paraît raisonnable de répartir sur 3 à 5 ans (soit Fr. 50'000.- à 70'000.- portés au budget annuel dès 1997).

Il s'agit des secteurs suivants:

- le chemin du Grand-Pré, environ 350 m, qui assure la liaison piétonnière entre le quartier des Martines et l'arrêt de bus de la Clochette.
- la partie supérieure du chemin des Montenailles, environ 400 m
- le quartier du Bois-de-l'Hôpital, soit environ 500 m.

Les autres tronçons à éclairer sont:

- le chemin de Pernessy, dont l'équipement interviendra en parallèle avec la remise en état du réseau de collecteurs
- le chemin du Verger, en parallèle avec les collecteurs et surtout avec la création d'un cheminement piétons
- le chemin du Tessin, pour lequel un préavis sera présenté cette année, des projets de constructions impliquant la réalisation d'un collecteur séparatif à cet endroit
- le chemin du Rionzi amont, dont l'équipement interviendra en parallèle avec le développement du plan de quartier Pré Marin
- le chemin de la Viane, entre la route du Grand-Mont et le chemin de Praz-Mandry, dont le réaménagement interviendra en relation avec les possibilités de développement de la zone bâtie dans ce secteur
- les chemins de Châtelard, Maillefer et du Petit-Flon, dont

l'éclairage n'est pour l'instant pas jugé prioritaire.

Au chapitre des divers, le Conseil a évoqué le dossier EVM 96 - Ecole vaudoise en mutation, dont en fait 'on ignore les incidences financières d'une telle réforme.

La question a également été abordée quant à la possibilité de mieux faire paraître l'ordre du jour des séances du Conseil lesquelles, rappelons-le, sont ouvertes au public.

La séance est levée à 21 h30.

*Le secrétaire du  
Conseil communal:  
C. Frioud*

## municipalité

### Départ de deux municipaux

A fin mars, la Commune du Mont a pris congé de deux personnalités qui ont marqué profondément son histoire et sa vie pendant un quart de siècle et qui ont contribué d'une manière déterminante aux importantes mutations qu'elle a connues durant ces vingt-cinq années, passant du statut d'une Commune agricole de 2'000 habitants à une Commune à vocation multiple, certes toujours agricole, mais aussi résidentielle et industrielle, avec une population de 5'000 habitants, totalement différente du Mont de l'avant-guerre et de l'immédiat après-guerre.

C'est avec une grande nostalgie et un peu de tristesse que la Municipalité a pris congé de Jean-Jacques Belet et Hervé Menétrey, qui ont marqué d'une empreinte indélébile leur passage au Législatif et à l'Exécutif montain.

Jean-Jacques Belet a été élu en 1970 au Conseil communal et en 1972 à la Municipalité, où il a hérité du dicastère des écoles de son prédécesseur Benjamin Burri. En 1978 il reprend le dicastère des bâtiments, dirigé jusque-là par Florent Corbaz.

Dès lors la vocation de constructeur, innée chez Jean-Jacques Belet, qui jusqu'alors était au service de constructions personnelles, peut s'épanouir d'une façon fantastique et cette fois au profit de la commune de Mont. En collaboration avec le bureau d'architectes Brugger et Catella et avec divers autres bureaux locaux, il a marqué de son empreinte toutes les constructions que la Commune a édifiées durant ces vingt dernières années et qui ont remodelé son image et son identité: Collège du Mottier 2, piscine couverte, salle de gymnastique, collège du Grand-Mont, bâtiment administratif de Crétaison. Mais parallèlement, il a assuré l'entretien de tous les bâtiments communaux, avec parfois des transformations lourdes, comme pour la salle de paroisse et l'Auberge communale.

Quand Jean-Jacques Belet nous disait: «C'est en ordre, je m'en occupe», on pouvait lui faire entièrement confiance, sûr que le travail serait exécuté aux meilleures conditions et au meilleur prix et ceci au profit et en faveur de la commune. Si un jour on additionne les nombreuses sommes que Jean-Jacques Belet a fait économiser à notre commune, lors des différents travaux et chantiers qu'il a dirigés, le montant obtenu serait de plusieurs centaines de milliers de francs, sinon de plusieurs millions.

Jean-Jacques Belet est né en 1925 au Mont et y a passé toute sa vie. Aussi, il connaissait toute l'histoire de notre Commune depuis les années trente et il était devenu la mémoire vivante de notre Commune et ses connaissances encyclopédiques à ce sujet nous ont été d'un précieux secours à plusieurs occasions. Cette mémoire, telle une lampe à huile, se met aujourd'hui en veilleuse, mais ne s'éteint pas et nous espérons pouvoir y avoir recours encore pendant de nombreuses années.

Nous pourrions parler encore longtemps de la générosité immense et de l'amitié sans faille dont a fait preuve Jean-Jacques Belet durant toute sa vie, mais cela heurterait une modestie qui n'apparaissait pas au premier abord, mais qui était bien réelle.

Jean-Jacques Belet, surpris pas la maladie qu'il n'avait jamais côtoyée durant sa vie laborieuse et trépidante, a dû donner, à contre cœur, sa démission. Il va prendre une retraite bien méritée et partielle, entouré de l'affection des siens et de la considération de toutes les Montaines et de tous les Montains et nous espérons tous profiter de sa chaleureuse présence longtemps encore. Nous comptons sur la vigilance de son épouse Claudine, qui l'a soutenu d'une manière exemplaire durant toute sa vie professionnelle et publique, pour l'empêcher de prendre toute initiative préjudiciable à sa santé et de lui suggérer de penser à l'avenir plus à sa santé qu'à ses affaires.

Nous souhaitons à Claudine et à Jean-Jacques une bonne retraite et nos vœux les meilleurs pour leur avenir.

Hervé Menétrey a été élu au Conseil communal en 1970, en même temps que J.-J. Belet. De 1978 à 1988 il a été un député écouté au Grand Conseil et en 1992, il a été élu à la Municipalité de notre commune en remplacement de Claude Agassiz, dont il a repris le dicastère de la police des constructions et de l'aménagement du territoire.

Au Conseil communal, Hervé Menétrey était un Conseiller qui avait du poids lors de ses interventions. Tout d'abord, il parlait bien en public, ce qui n'est pas évident dans ce pays. Ensuite, ses interventions, marquées par sa grande intelligence, avaient pour résultat de remettre sur les rails une discussion quand elle

menaçait de dérailler et de proposer le bon choix quand il fallait se décider sur un problème.

Comme municipal, Hervé Menétrey a dominé d'une façon absolue les problèmes complexes de la police des constructions, en rapport avec notre plan d'affectation des sols et notre remaniement parcellaire. Ses conclusions étaient toujours écoutées et appréciées par la Municipalité et pratiquement toujours suivies. Hervé Menétrey a été un grand municipal, présidant avec autorité la commission du plan, dont les décisions sont si importantes pour une commune.

Si sa double casquette de président du remaniement et de municipal n'a pas eu les effets positifs escomptés, cela est dû en partie à certains habitants de notre commune qui n'ont pas compris ce qu'était un remaniement avec péréquation réelle, ce qui n'est pas évident, reconnaissons-le, qui ne s'y sont pas opposés quand cela était possible pour eux et qui essaient de le faire aujourd'hui par tous les moyens, même avec l'aide d'hommes politiques du dehors, qui les aident en toute méconnaissance de cause, au détriment de leurs propres communes et de leurs mandataires.

Les mêmes personnes qui avaient décidé Claude Agassiz à démissionner ont, j'en suis sûr, poussé Hervé Menétrey au départ, même si la période économique difficile que nous traversons l'ont aussi contraint à garder toutes ses forces à la direction de son domaine.

A Annie, son épouse et à Hervé, nous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Le départ de Jean-Jacques Belet et d'Hervé Menétrey tourne une page de l'histoire de notre Commune. En effet, pour la première fois, les agriculteurs et les bourgeois du Mont ne sont plus représentés à l'Exécutif de notre Commune et cela est regrettable. Toutefois, nous sommes certains qu'à l'avenir les femmes et hommes qui auront en charge la bonne marche de notre commune auront le sens de la chose publique, la res publica des romains, comme l'ont eue à un haut degré J.-J. Belet et H. Menétrey et ceci pour le bien et l'avenir du Mont-sur-Lausanne.

*Jean-Pierre Carroz  
Syndic*

### Actualité Télé Réseau

Suite aux négociations ayant abouti à de nouvelles propositions, soumises à chaque propriétaire d'immeuble, fin décembre 1995 - début janvier 1996, les résultats de cette campagne de relance du projet ont permis une reprise des études pour les secteurs à forte majorité de propriétaires demandant à être raccordés.





En ce début de mai, les travaux de construction du réseau ont débuté et vont se dérouler selon les secteurs et le programme ci-joint.

Pour information, nous nous permettons de rappeler quelques points importants à l'attention des propriétaires :

- la taxe de raccordement, forfaitaire, comprend tous les travaux, jusque dans le bâtiment, y compris la «boîte» de connexion;
- la Direction des travaux prendra contact avec chaque propriétaire souhaitant se raccorder sur le télé-réseau, quelques semaines avant le début des travaux de fouille; il sera décidé, d'un commun accord, du tracé de dite fouille et du point d'introduction dans le bâtiment;
- dès le boîtier de connexion installé, il faut compter un délai d'env. 1 mois pour disposer du signal du télé-réseau (équipement des amplificateurs et réglage du réseau); la Direction des travaux informera les propriétaires, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, du délai dans lequel ils pourront faire procéder à une modification de leur installation;
- le Consortium Cuénod et Payot SA / Rediffusion demeure à disposition des propriétaires pour toute information complémentaire ou question en relation avec le chantier.

#### Rediffusion Lausanne

Av. de Sévelin 32  
1004 Lausanne  
tél. 021/625 14 40  
fax 021/625 14 13

Branchez-vous sur l'Avenir!

### **Déchetterie de la route de Manloup**

Opérationnelle et mise à la disposition de la population de notre Commune dès le 1er septembre 1995, la déchetterie de la route de Manloup a été officiellement inaugurée lors d'une journée «portes ouvertes», samedi 20 avril 1996.

Mais laissons la parole à M. Raymond Annen, municipal :

«Une inauguration ne peut se concevoir, dans ce canton, sans une allocution de l'autorité.

Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de saluer M. Noverraz, premier vice-président du Conseil communal, de nombreux conseillers, mes collègues de la Municipalité ainsi que les représentants de la presse. Je dois excuser M. P.-D. Panchaud, président du Conseil communal et M. J.-P. Carroz, syndic.

La collaboration du service technique de notre Commune, des entreprises Pittet et fils, maçonnerie, Graz charpente, Goutte SA, récupération et la Municipalité nous a permis d'aménager cet emplacement dans l'idée d'employer un maximum de matériaux de récupération soit :

- tout-venant recyclé

- couche de revêtement recyclé
- appuis des box en fer de démolition
- tuiles de récupération
- rondains provenant d'une vente de l'Office des faillites
- parois de la maison du gardien en planches de wagons de chemin de fer.

#### Quelques chiffres :

- enlèvement de la terre végétale, déblais-remblais
- tout-venant, couche de support, enrobé bitumeux
- socle pour appui Fr. 78'697.-
- clôtures Fr. 9'845.-
- box et couverts, cabane du gardien Fr. 61'500.-
- plantation d'arbustes Fr. 600.-

Toutes les bennes sont mises gratuitement à disposition par Goutte SA à l'exception de la benne à papier, propriété de la Commune.

Au vu de ce qui précède, le coût de la déchetterie se monte à Fr. 152'000.- et il nous reste une réserve de matériaux de Fr. 4'000.-.

#### Je dois remercier principalement :

- la maison Goutte pour sa participation financière
- M. Rosat pour le terrain
- M. Grosclaude, municipal et la Direction des écoles pour l'organisation du concours
- les Paysannes vaudoises pour leur travail
- les employés communaux qui ont accepté de travailler un samedi afin de vous renseigner.

La Municipalité, avec sa déchetterie de la Viane qui reçoit le gazon et les feuilles mortes, et celle de Manloup pour tout autre matériau a mis à disposition des Montaines et des Montains les moyens de trier les débris afin de diminuer le tonnage des déchets ménagers ramassés deux fois par semaine.

Par ces deux emplacements mis à votre disposition, l'autorité communale espère maintenir la gratuité de l'élimination des ordures ménagères.

Mesdames et Messieurs, à vous de jouer!

Raymond Annen  
municipal

### **Concours**

Le concours organisé dans le cadre des écoles, notamment pour la création d'un «tous ménages», a été remporté par la classe 5.2 de Mme Catherine Menétrey.

Le vote du public, pour les dessins exposés à Manloup a donné les résultats suivants : nombre de votants 131.

#### 1<sup>er</sup> prix, avec 64 voix

Dessin N° 93, élèves de la classe 1P1 de Mme Martine Rochat

#### 2<sup>e</sup> prix, avec 43 voix

Dessin N° 76, élèves de la classe 7S1 de M. Jean Prod'hom

#### 3<sup>e</sup> prix, avec 22 voix

Dessin N° 61, élèves de la classe 7S1 de M. Jean Prod'hom

Quant au motif retenu pour le verre souvenir créé à cette occasion, il a été imaginé par un élève de la classe 6 T1 de M. Patrice Beucler.

A toutes fins utiles, nous rappelons les jours et heures d'ouverture de cette déchetterie de la route de Manloup :

#### Du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre :

tous les lundis	de 14 h à 18 h
tous les mardis	de 08 h à 12 h
tous les jeudis	de 14 h à 18 h
tous les samedis	de 14 h à 18 h

#### Décembre, janvier et février :

le mardi	de 08 h à 12 h
le samedi	de 14 h à 18 h

### **Patrouilleurs scolaires**

Soucieuses d'améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la Municipalité et la Police municipale cherchent à s'assurer la collaboration de personnes qui auraient à cœur de fonctionner en qualité de «patrouilleurs scolaires». Cette tâche demande beaucoup d'assiduité et d'attention, mais elle est, oh! combien, efficace et nécessaire, compte tenu de l'importance du trafic routier actuel et du danger qu'il représente. Il s'agit bien sûr d'un travail rémunéré à un tarif qui vous sera précisé lors d'une prochaine rencontre.

Après une période de formation de quelques heures, les patrouilleurs, équipés de façon adéquate, œuvreront tour à tour aux endroits désignés selon des tournus à déterminer.

Les personnes intéressées (femmes, hommes) voudront bien s'annoncer au poste de police, rue de Lausanne 16, 1052 Le Mont, tél. 652 73 22.

Police municipale

## **de nos institutions**



### **Sapeurs-pompiers**

Résultats du jeu « Au feu que faire » de la Fête de mai 1996

Félicitations à tous les concurrents qui ont pris part au concours mis sur pied par les pompiers. Dans les réponses, on trouve de tout; les résultats vont d'une réponse juste à toutes les réponses exactes.

Il me paraît nécessaire de rappeler quelques points :

- Contrairement à ce que croient 45% des participants, les pompiers du Mont ne sont pas des professionnels mais bien des volontaires, malgré

qu'ils aient été alarmés à 52 reprises l'an passé.

- Un comportement adéquat en cas d'incendie est décisif pour la protection des personnes et des biens. Trop souvent les pompiers ne sont alertés qu'après de vaines tentatives d'extinction. De précieuses minutes sont ainsi perdues. Pensez que les sapeurs sont, soit à leur travail, soit à leur domicile et doivent se rendre dans les différents locaux afin de s'équiper et prendre le matériel; tout ceci prend environ 5 minutes, puis ils se déplacent sur le lieu du sinistre. Le temps perdu au départ ne peut plus être rattrapé.

1.		<b>Appelez le 118</b> <small>Indiquez nom, adresse commune, ce qui brûle</small>
2.		<b>Sauvez les personnes</b>
		<b>Fermez portes et fenêtres</b>
4.		<b>Combattez le feu</b> <small>avec couvertures, seaux d'eau, extincteurs</small>
5.		<b>Guidez et renseignez</b> <small>les sapeurs-pompiers</small>

Les résultats: tous les gagnants ont fait 0 faute, la question subsidiaire les a départagés (différence sur 52 alarmes).

1.	Amiguet Mickael, Montenailles	0
2.	Staub Pascal, Petit-Mont	-2
3.	Levy Aurélie, Martines	+3
	Panchaud Nadia, Petit-Mont	+3
	Chabloz Bertrand, Petit-Mont	-3
6.	Duruz Grégoire, Petit-Mont	-4
	Chabloz Laurent, Petit-Mont	-4
8.	Graz Bénédicte, Petit-Mont	-5
9.	Levy Alain, Martines	+8
10.	Claux Jean-François, Gd-Mont	-32
11.	Delessert Julien, Petit-Mont	-42
12.	Delessert Laurent, Petit-Mont	-46

Merci à toutes les sociétés qui ont généreusement offert des lots.

SDIS Le Mont  
Pit A. Guex



**Le Centre  
médico-social  
du Mont**

Tél. 021/652 22 11

Nous recherchons pour compléter notre équipe

Travaillant auprès des habitants domiciliés à Bretigny, Morrens, Froideville, Montheron, Le Mont et Cugy.

Des aides familiales, ou auxiliaires à la famille et au foyer disposées à intervenir le soir et le week-end.

Vous appréciez :

- le contact avec des personnes âgées;
  - le travail en équipe pluridisciplinaire.
- Vous disposez :
- d'un véhicule;
  - d'une plage horaire entre 17 h 30 et 21 h 30;
  - de disponibilités certaines soirs et les samedi et dimanche.

Nous vous offrons :

- un cadre de travail agréable, intéressant et dynamique;
- des conditions de travail équivalentes à celles de l'Etat de Vaud.

Si vous souhaitez travailler avec nous, prenez contact avec :

Marie-Claude Robert  
Responsable d'équipe

Habitantes de la Commune du Mont et environs.

Suite au succès rencontré l'année passée dans le cadre de la quinzaine «Village en santé», nous avons le plaisir d'organiser de nouveaux groupes visant :

La prévention du cancer du sein

Une infirmière de santé publique animera ces groupes. Le but est de permettre aux participantes :

- d'observer et de mieux comprendre leur corps;
- de mieux connaître le sein;
- de se sensibiliser à la technique de l'auto-examen.

Nombre de participantes par groupe: 10 à 12 personnes. Durée de la séance: 1 h 30 à 2 h. Plusieurs groupes peuvent être organisés en juin et dès septembre 1996. Participation gratuite.

Un peu seul au Mont ?

Envie de créer un lieu de rencontre pour jeunes parents et petits enfants de 0 à 6 ans. A cet effet nous serions heureuses de vous rencontrer pour connaître vos opinions, entendre vos désirs.

Venez nombreux partager et concrétiser avec nous vos idées et souhaits le :

mardi 18 juin 1996 à 20 heures  
au foyer de la Grande Salle  
à la place du Petit-Mont.

Pour le groupe de prévention :

Christiane Bauer-Lasserre, enseignante spécialisée. Isabelle Suter, infirmière de santé publique. Gisèle Wyss, enseignante co-responsable de la garderie «Les Moufflets». Marie-Claude Robert, responsable du Centre médico-social.

## à savoir



**Fête du football  
le samedi 22 juin 1996**

Tournoi international de football pour personnes mentalement handicapées, organisé par le FC Elan au centre sportif du

Châtaignier au Mont-sur-Lausanne dès 8h30.

Vous pourrez vous amuser et vous restaurer avec : buvette, sandwiches, saucisses grillées, menus, tombola, prix, jeux et surprises.

Venez nombreux soutenir ces footballeurs pas tout à fait comme les autres!

et le soir bal dès 20h30 avec le groupe rock-twist «Lucifer et les Blackmen» (entrée gratuite)

Le FC Elan est une association sportive bénévole reconnue par la Fédération Suisse du Sport Handicap. FC Elan, case postale 188, 1052 Le Mont, tél. 652 91 22, Benoît Wicki

Organisation : FC Elan  
Patronage :  
Special Olympics Switzerland

### Je souhaite participer à un groupe concernant le dépistage du cancer du sein

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Tél. prof./privé: \_\_\_\_\_

Je souhaite plutôt faire partie du groupe du:

lundi après-midi 14h.  mercredi soir 20h.

Bulletin réponse dûment rempli à envoyer à:

**Centre médico-social  
Marie-Claude Robert, responsable d'équipe  
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont, tél. 652 22 11**



## Mi-été des Planches 1996

Au vu du succès rencontré en 1994, les «Plantzoillons» se sont remis avec enthousiasme à l'organisation de la deuxième «Mi-été» des Planches. Cette fête aura lieu le dimanche 25 août 1996 dès 11h.00 au chemin des Buchilles (près du manège).

Réservez cette journée, nous nous réjouissons de vous accueillir aux Planches. L'animation sera originale et dans le prochain «Quatre coins du Mont» vous trouverez le programme des festivités.

*Pour le comité de la «Mi-été»  
Ursula Wyss-Schelker*



## nos établissements scolaires

### Nominations

#### Etablissement primaire

Sur proposition de la commission scolaire de l'Etablissement primaire du Mont, le Département de l'Instruction publique et des cultes vient de nommer les enseignantes suivantes :



Mme Marlyse Matthey-Doret possède le brevet d'enseignement dans les classes primaires, titre qu'elle a enrichi par de nombreux cours de perfectionnement dans divers domaines. Mme Matthey-Doret assume depuis quatre ans un duo pédagogique dans le cycle 3-4P au collège du Grand-Mont.



Mme Dominique Barby est titulaire du brevet d'enseignement dans les classes enfantines. Bénéficiant de l'expérience d'assistante en classe d'application, Mme Barby est responsable de la classe enfantine de Crétalaison depuis 1991.

Etablissement secondaire: Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont, Montheron, Morrens.

La Commission scolaire de l'Etablissement secondaire a proposé au DIPC la nomination de quatre enseignantes, ce que le département a accepté.



Mlle Sylvie Curtet possède le brevet d'enseignement dans les classes primaires, qu'elle a complété par le «Grosses Sprachdiplom» du Goethe-Institut, puis par le BFC I, brevet de formation complémentaire. Depuis 1992, elle assume la responsabilité d'une classe de 5<sup>e</sup> année, avec compléments dans les divisions terminale à options et supérieure.



Mlle Laurence Lassueur enseigne depuis 1990 dans l'établissement secondaire le cycle d'orientation de 5<sup>e</sup> année et dans la division terminale à options. Elle complète actuellement son brevet d'enseignement dans les classes primaires en préparant un brevet d'enseignement des travaux manuels. Elle est la créatrice et responsable de la nouvelle bibliothèque scolaire «Croqu'Bouquins».



Mme Evelyne Nicod est à la tête d'une classe de 5<sup>e</sup> de Cugy depuis 1991, classe qu'elle conduit chaque année et avec enthousiasme à l'Ile d'Yeu. Elle a enrichi son brevet d'enseignement dans les classes primaires par différents stages linguistiques en Allemagne et en Autriche.



Mme Isabelle Soto Sosa est licenciée en lettres de l'Université de Lausanne, grade qu'elle a complété par le brevet d'aptitudes à l'enseignement secondaire et, tout récemment, par le «Certificate of proficiency in English» et le certificat de traduction. Maîtresse d'anglais et d'allemand, chef de file d'anglais, Mme Soto Sosa enseigne depuis 1992 ces deux langues dans l'établissement secondaire.

Ces nominations permettront de garder dans nos établissements d'excellentes enseignantes et nous les remercions de mettre leurs compétences, leur énergie et leur enthousiasme au service de nos enfants. Nous les félicitons de leur nomination et nous leur souhaitons bonheur et succès dans nos Communes.

### Jeux internationaux des écoliers Sopron 1996

Après Hamilton, Canada, en 1994, les Jeux internationaux des écoliers se dérouleront cette année à Sopron, Hongrie, du 27 au 29 juin 1996.

Deux communes de Suisse y participent, Lausanne et l'Etablissement du Mont-sur-Lausanne qui regroupe des

élèves de Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont, Montheron et Morrens.

Quatorze de nos jeunes sportifs accompagnés par 3 adultes auront l'occasion de se mesurer dans plusieurs disciplines athlétiques et en natation. Ce sera l'occasion d'échanges non seulement sur le plan sportif, mais surtout culturel et social.

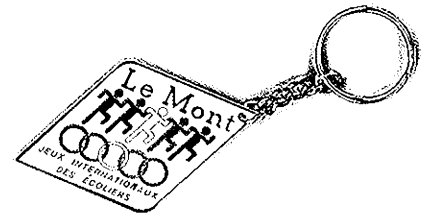
Durant le voyage en car, ils passeront une journée complète à Salzburg et une à Vienne et visiteront ces deux villes magnifiques.

Ces «Jeux olympiques» pour les jeunes attestent d'un excellent niveau de préparation à voir les meilleurs résultats obtenus à Hamilton: de 59,9 sec. au 100m nage fille et 56,54 pour les garçons, 191 cm au saut en hauteur, 5,5 m en saut en longueur filles et 12,64 sec. au 100m filles, etc...

Nos jeunes sportifs, même s'ils n'atteignent pas ces performances, sont prêts à s'engager de tout cœur dans la compétition avec des camarades de tous les pays d'Europe.

Si le projet a pu se réaliser, c'est aussi grâce au soutien financier du Conseil exécutif de l'Etablissement du Mont-sur-Lausanne que l'équipe montaine remercie.

Néanmoins, nous vous remercions d'accueillir favorablement nos vendeurs de porte-clés vendus Fr. 10.-.



## de nos paroisses

### Centre paroissial de Saint-Amédée

Samedi 1<sup>er</sup> juin 1996:

Bénédiction de la première pierre de notre église, au cours de la messe de 18 heures M. l'abbé Claude Ducarroz, curé de la paroisse mère, procédera à cette bénédiction. A l'issue de la messe, nous partirons en cortège, en direction du chantier de l'église. Les informations pour la postérité (!) seront introduites dans un cylindre, qui sera scellé dans la dalle de l'église, sous la première pierre.

### Dates et événements

- Mercredi 29 mai: assemblée générale de la paroisse Saint-Amédée, à 20h 15, à la Grande Salle, sous le Temple de Bellevaux.
- Judi 30 mai: rencontre œcuménique ouverte à tous les paroissiens

catholiques et protestants, au centre œcuménique de Cugy.

- Dimanche 2 juin: fête de la Première communion, au cours de la messe de 11 h00, au Temple de Bellevaux. En raison de la pose de la première pierre et de la Première communion, les messes de samedi à 18 h00 à Cugy, de dimanche à 9 h30 au Mont et 11 h 15 à Froideville sont supprimées. Toute la communauté est invitée à se regrouper: soit pour la bénédiction de la première pierre, le samedi soir, à 18 h00, au Temple de Bellevaux, soit pour la fête de la Première communion, à 11 h00, le dimanche matin.

#### Notre paroisse en fête

Vous le savez tous, samedi 15 et dimanche 16 juin, Saint-Amédée est en fête, c'est la kermesse, à la Grande Salle d'Entre-Bois. Et il y a deux raisons de participer à la fête:

- Tout d'abord, se retrouver dans l'amitié, prendre le temps d'être ensemble, rencontrer de nombreux visages sympathiques venus de près ou de loin.
- Ensuite, permettre à notre paroisse de financer ses diverses activités sociales et pastorales... et de présenter des comptes équilibrés au moment où nous construisons notre nouvelle église.

#### A l'oratoire:

- Tous les matins du mardi au vendredi: messe à 9 h00. Tous les vendredis de 18 h00 à 19 h00 adoration du Saint Sacrement.

#### Conclusion:

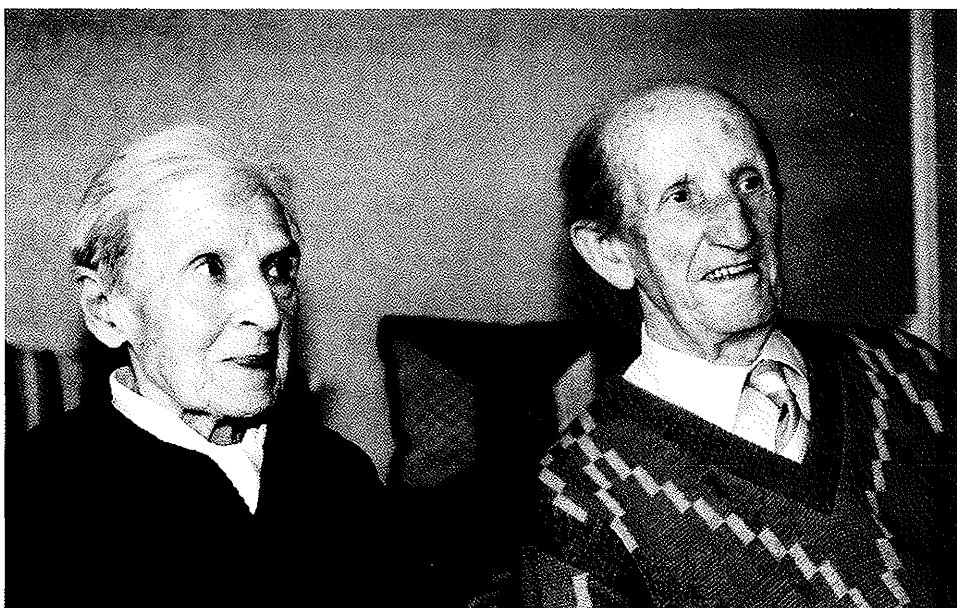
- Avec le don de la vie reçu à notre naissance et la vie divine reçue à notre baptême: disons merci à Dieu pour le sens de l'humour.

## nos jubilaires

### **Noces d'or**

Mme Michèle Genier, municipale, accompagnée du soussigné, a eu le plaisir de présenter les vœux et félicitations de l'Autorité à M. et Mme Jules et Léonie Blanc, à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, le vendredi 26 avril.

C'est en effet le 26 avril 1946 que Jules Blanc et Léonie Ethenoz se sont mariés, au Mont, quelques mois après s'être rencontrés... à l'Abbaye. Jusqu'en 1980, M. et Mme Blanc ont exploité la blanchisserie reprise des parents, au Petit-Mont, et bon nombre de citoyens doivent encore se souvenir du linge blanc qui séchait journellement aux abords du bâtiment de la rue du Petit-Mont, bâtiment que J. Blanc occupe depuis 1913. Notons que le prénommé a effectué toute sa scolarité au Mont,



pour, par la suite, participer à l'activité des sociétés locales, étant membre de l'Abbaye et également membre honoraire et membre d'honneur de l'Echo des bois.

M. et Mme Blanc sont entourés de leur fils et d'un petit-fils, et demeurent un couple fort connu et apprécié au village où l'on a toujours plaisir à les rencontrer.

Nous tenons à leur renouveler nos félicitations en formant des vœux pour encore de paisibles années à suivre la vie de notre village.

S. Frioud  
Secrétaire mcpf

### **90 ans**

«La Paix du Soir» était à nouveau en fête, ce mercredi 8 mai 1996, à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de M. Georges Truan. Il appartenait à M. D. Grosclaude, municipal, accompagné du secrétaire soussigné, de présenter les vœux et félicitations de l'Autorité communale à M. G. Truan.

M. G. Truan est né le 8 mai 1906, à Vallorbe, d'où originaire. Il effectue ses classes primaires à Ballaigues, suit le collège à Vallorbe, puis le Gymnase cantonal à Lausanne, pour finalement poursuivre ses études à l'Ecole d'ingénieurs.

Discret et modeste, M. G. Truan avoue tout de même sa passion pour les oiseaux et les champignons. Il aime également beaucoup la lecture et plus particulièrement des livres retraçant l'histoire de la peinture, domaine que lui a fait découvrir son épouse, Eglantine Schweizer, artiste peintre célèbre.

Membre d'un club alpin, G. Truan a bien sûr effectué de nombreuses courses de montagne et sait par ailleurs apprécier, aujourd'hui, les chants qui lui rappellent sa jeunesse.

Propos recueillis par Mme M. Ramuz

Nous lui réitérons nos sincères félicitations et lui adressons nos vœux les

meilleurs pour encore de tranquilles années en notre localité.

## le conseil du vétérinaire

### **La constipation**

Elle est causée par des troubles qui empêchent le passage des matières fécales dans le côlon. Cette prolongation du temps de transit fécal permet à la muqueuse intestinale de retirer davantage de sel et d'eau, durcissant et desséchant les selles.

La cause principale de constipation chez les chiens et les chats est l'obstruction du côlon avec des fèces, des poils avalés ou tout autre corps étranger.

Les signes cliniques sont une diminution de la fréquence, voire absence de défécation, malgré des efforts répétés, mais improductifs. Chez certains patients, une petite quantité de matières fécales liquides, contenant souvent du sang ou du mucus, peut être expulsée. Il s'agit d'un exsudat provenant de la muqueuse





du côlon, faisant penser à de la diarrhée, mais ce n'est pas le cas.

L'animal constipé peut être léthargique, déshydraté, sans appétit avec parfois des vomissements. Sa fourrure est terne et peu soignée. Il peut prendre une attitude accroupie ou voûtée, révélatrice d'une gêne abdominale.

Une constipation sporadique de courte durée est sans danger pour l'animal. Par contre, si l'état a tendance à devenir chronique ou à récidiver sans cesse, cela peut entraîner des lésions irréversibles du côlon. Il est donc important de traiter rapidement et d'éliminer ou améliorer toute cause sous-jacente. La meilleure prévention de la constipation chez les animaux domestiques consiste à veiller à une bonne hygiène corporelle et alimentaire, et à leur donner suffisamment de mouvement.

*Dr L. Walter*

## de nos sociétés

### Société de Développement

En cette année du cinquantième, l'assemblée générale de notre société avait été fixée au 3 avril 1996.

Effectivement, c'est le 3 avril 1946 que la Société de Développement du Mont a été portée sur les fonds baptismaux par ses membres fondateurs.

Pour fêter ce cinquantième, l'Union instrumentale du Mont ainsi que les Paysannes vaudoises ont apporté leur soutien dans leur registre respectif et notre comité les remercie encore vivement.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale elle-même qui a décidé d'accepter le projet de reconstruction du clocher du collège du Petit-Mont, proposé par le comité, à l'unanimité. A cette occasion, un montant de Fr. 20'000.- a été mis à disposition de nos Autorités communales pour réhabiliter ce témoin du passé de notre cité.

Lors de cette séance, trois nouveaux membres ont été admis, à l'unanimité et par applaudissements, au sein de notre comité, soit:

- MM. Stéphane Allaz, José Pinto et Jean-Robert Zahnd.

Dans la foulée, les autres membres du comité ont été réélus pour trois nouvelles années et nous pouvons ainsi donner, ci-dessous, sa composition:

Président: Edouard Debétaz  
Vice-prés.: Daniel Jenny  
Caissière: Claudine Diserens  
Secrétaire: Serge Bertholet  
Membres: Claire-Lise Chenevard  
Johanna de Kaenel  
Stéphane Allaz  
André Favre  
Claude Pally  
José Pinto  
Jean-Robert Zahnd.

### Réception des nouveaux habitants

Après l'assemblée proprement dite, nous avons eu le plaisir de recevoir, pour la troisième fois, une quarantaine de nouveaux habitants qui ont écouté avec intérêt la présentation de notre commune par M. Jean-Pierre Carroz, syndic, applaudi le concert improvisé de l'Union instrumentale et goûté aux spécialités culinaires de nos Paysannes vaudoises. Les sociétés locales, présentes ce jour-là, ont pu également donner des informations sur leurs activités et permettre ainsi à ces nouveaux habitants de participer, dans le futur, à nos diverses manifestations.

### Fête de Mai: 4 mai 1996

Etant donné que cette année, la Fête des Mères tombait comme en 1995 sur un mauvais saint... (de glace), le comité avait décidé d'avancer l'organisation de la Fête de Mai au samedi 4 mai.

Heureusement, les événements (météorologiques) nous ont effectivement accordé leurs faveurs lors de ce samedi, par un temps maussade au début, mais radieux jusqu'à 19h00, contrairement au

temps franchement maussade du samedi suivant.

La traditionnelle présentation, soit du marché, soit des sociétés locales, soit de l'artisanat s'est parfaitement déroulée, faisant la joie des petits et la satisfaction des grands, puisqu'à 19h00, l'on festoyait encore gaiement sur la place du Petit-Mont.

A l'occasion de la Fête de Mai du cinquantenaire, deux points sont particulièrement à relever, soit:

- la réception, par notre société, de 30 bancs de marché financés par la Municipalité du Mont et utilisés pour la première fois par notre société;
- la deuxième, beaucoup plus marquante, fut l'inauguration officielle du clocher reconstruit, dont le tintement de la cloche a certainement réveillé des souvenirs agréables aux anciens de notre Commune et dont la plaque commémorative a été dévoilée ce jour-là par notre syndic, M. Jean-Pierre Carroz, qui nous gratifia de quelques paroles bien senties et foi fort amusantes.

Le temps épouvantable et la neige de 1995 furent ainsi effacés de notre souvenir et nous pouvons, d'ores et déjà, nous mettre au travail pour préparer notre Fête de Mai 1997.

*Pour le comité:*

*Edouard Debétaz, président*

### Union instrumentale du Mont

L'Union instrumentale du Mont s'en va représenter la Suisse au Festival International de

#### Cheb (République Tchèque)

L'origine de la participation de notre fanfare au Festival International de Cheb remonte à plus de 25 ans; en effet, en 1969 j'ai eu le plaisir d'effectuer un premier voyage en ex-Tchécoslovaquie, avec la Perce-Oreille, comme tromboniste. C'est spontanément que le directeur de l'une des fanfares tchèques s'est approché pour faire connaissance. Une solide amitié s'est alors nouée qui a débouché peu à peu sur un projet d'échange musical, projet concrétisé l'an dernier avec la venue dans notre Commune de l'Harmonie des Jeunes Etudiants de Vlasim. Nombreux sont ceux d'entre vous qui se souviennent encore de l'immense succès obtenu par ces jeunes musiciens et majorettes lors de la soirée du lundi de l'Abbaye au Châtaignier. Inoubliable également, leur show mémorable sous la cantine de Montbenon, le dimanche précédent, dans le cadre de la Fête Romande des Fifres et Tambours.

Le Festival International du Cheb aura lieu du 5 au 7 juillet 1996. Situé dans une belle région touristique de la Bohême, proche de nombreux lieux balnéaires renommés, ce festival offre à notre fanfare, une occasion unique de pouvoir aller présenter un large extrait de son répertoire musical en dehors de nos frontières et de participer pour la





première fois à un événement de portée internationale.

Réunissant plus de 15 ensembles orchestraux de jeunes (plus de 1000 musiciens) provenant de toute l'Europe et du Japon, le concert de gala comprendra une production de la fanfare du Mont (30 minutes), au cours de laquelle un couple en costume vaudois et un drapeau Suisse seront présents sur scène. Le tout clôturé par d'impressionnants feux d'artifices!

Les lundi et mardi 8 et 9 juillet seront eux consacrés à la découverte de Prague et des environs de Vlasim (visite du château de Benesov ainsi que d'une brasserie).

Rendez-vous donc dans un prochain numéro de votre journal pour un petit compte rendu de ce beau voyage...

*René Lambelet*

**P.S.** Quatre places sont encore disponibles dans le car pour ce déplacement en République Tchèque (finance sur les accompagnants Fr. 150.-); prière de s'inscrire dans les plus brefs délais, auprès de Mme H. Mottier, secrétaire (route de la Blécherette 5, tél. 652 92 12).



**FSG Le Mont**

Ski, Slalom etc...

Cette année encore, notre société a organisé son bientôt traditionnel week-end de ski à Champéry, où quarante-huit concurrentes et concurrents se sont jetés à corps perdu dans la pente vertigineuse (pour certains seulement) du slalom géant.

Le soleil nous a gratifié de sa chaleureuse présence, les bars ont retenu toute notre attention, l'ambiance était parfaite (et pas uniquement l'ambiance...), bref, tout s'est concocté dans les rires, la bonne humeur et un accordéon qui connaît la partition par cœur.

Le professeur Tournesol dit toujours «encore plus à l'Ouest», à la Gym du Mont, nous dirions plutôt «sympa l'hôtel du Nord».

Mais pour ce qui est du palmarès, venons en au fait:

Catégorie dames:

1 <sup>re</sup> : Micheline Gobet	37"77
2 <sup>e</sup> : Virginie Cordey	39"27
3 <sup>e</sup> : Barbara Rochat	42"76

Catégorie hommes:

1 <sup>re</sup> : Christian Weber	32"92
2 <sup>e</sup> : Christophe Corbaz	34"69
3 <sup>e</sup> : Alain Jacquemet	36"93

Catégorie filles:

1 <sup>re</sup> : Marielle Kronauer	39"86
2 <sup>e</sup> : Katia Henchoz	41"69
3 <sup>e</sup> : Laure-Anne Suter	42"81

Catégorie garçons:

1 <sup>re</sup> : Didier Roulin	36"28
2 <sup>e</sup> : Alexandre Rochat	40"18
3 <sup>e</sup> : Frédéric Rochat	40"61



Félicitations à ces participants ainsi qu'à tous les autres qui tous ont fourni un bel effort, et rendez-vous à l'an prochain.

*Virginie Cordey*



La section lausannoise du personnel de boulangerie et sa chorale remercie chaleureusement la Municipalité du Mont et sa population

pour le soutien et l'intérêt qu'elles nous ont témoignés lors de l'organisation de notre traditionnelle fête du lundi de Pâques avec «La course aux œufs» qui s'est déroulée sur l'esplanade du Châtaignier.

Les organisateurs vous donnent rendez-vous pour 1997.

*H. Bard*



**Saison 1995/96**

A la fin de cette saison, nous avons le grand plaisir de vous informer que notre équipe fanion a réussi à se maintenir en 2<sup>e</sup> ligue après un deuxième tour fantastique où nous avons comptabilisé 17 points sur 27 au maximum.

Nous tenons à remercier ici: l'entraîneur Charly Hertig, qui a su redonner une ambiance d'équipe et une volonté de gagner qui nous manquait au premier tour; tous les joueurs qui ont évolué au

sein de la première et qui se sont battus jusqu'au bout; les supportrices et supporters, ainsi que nos sponsors et partenaires qui nous ont toujours fait confiance.

Encore un grand merci à tous et à la saison prochaine.

*Pour la comité:  
P.-A. Hauswirth*



**A fond dans le Giron!!!**

Chers amis,

Après la Foire de Mai, où bon nombre d'entre vous ont pu s'informer sur cette grande manifestation que sera le Giron du Centre, voici un dernier article explicatif, avant le livret de fête qui ne tardera pas à arriver dans toutes les boîtes aux lettres.



Cette pluie de renseignements s'explique par le fait qu'il est important de mettre la population du village au courant des préparatifs, de la sensibiliser à l'organisation, et de lui faire comprendre l'enjeu d'une telle fête.

En effet, l'échéance s'approche à grand pas: la décoration touche à sa fin, la pression augmente parmi les membres de la société, car dans moins d'un mois et demi, il faudra qu'ils soient prêts à accueillir et réceptionner toutes les sociétés de jeunesse du canton, plus de trois mille personnes, un millier de véhicules et une quarantaine de chars décorés.

Nous saisissons l'occasion ici pour remercier toutes les personnes qui ont accepté de venir donner un coup de main à notre société durant la fête. Nous leur en sommes d'ores et déjà fort reconnaissants, car il va sans dire que ces trois jours de folie ne laisseront que peu de répit, tant aux participants qu'aux organisateurs; c'est la raison pour laquelle, tout aide supplémentaire serait encore très appréciée. (A cet effet, vous pouvez téléphoner à Martine Gindroz, dès 18h00 au n°: 881 61 20)

Nous profitons également de vous remercier par avance de votre compréhension pendant ces quelques jours car, en raison de l'affluence du moment, la circulation du chemin du Châtaignier se fera en sens unique, et lors du cortège officiel du dimanche soir 7 juillet, l'enclonement des chars s'effectuera dans le chemin de la Valleyre, dans le chemin du Saux ainsi que sur la route des Martines, où il sera formellement interdit de circuler (par ordre de police); de plus, le trafic au centre du village sera fortement perturbé; aussi, peut-être vaudra-t-il mieux venir regarder passer le cortège des chars, ou choisir une autre route entre 18h00 et 21h00 ce jour-là.

Nous tenons encore à faire savoir à toute la population du village que la Jeunesse du Mont lui souhaite la bienvenue au Giron du Centre 1996 et lui propose de venir partager un peu de temps, entre amis, dans les bars et caveaux du site et, pourquoi pas, de participer au tournoi de volley, le mercredi 3 juillet et/ou à celui de pétanque le jeudi 4 juillet. Vous trouverez les bulletins d'inscription en fin d'article, le délai étant fixé au 10 juin.

Enfin, vous avez sans doute pu apercevoir aux entrées principales du village, les panneaux annonçant la fête, et rien ne nous réjouit plus, en ces temps de préparatifs, que de savoir que vous allez les lire et qui sait, agencer une ou deux soirées sur le «Site Olympique» du Châtaignier.

A tout bientôt, dans le feu de l'action.

### Cérémonie d'ouverture du Giron du Centre 1996

A l'occasion de l'ouverture des Jeux olympiques gironesques des 5, 6, 7 juillet prochains, nous donnerons le coup d'envoi à Cugy, devant la Salle vil-

lageoise, pour une course relais jusqu'à l'Esplanade du Châtaignier, où une flamme brûlera tout au long du week-end.

Nous nous adressons ici à tous les coureurs en herbe du village qui auraient envie de parcourir un tronçon du chemin, flamme à la main. Nous serions très heureux de vous accueillir pour cette mise en scène symbolique qui relèverait dignement le défi dans lequel nous nous sommes engagés: mettre sur pied une gigantesque manifestation et ouvrir nos portes à tous, membres et non membres, afin que ces instants restent pour tous de grands, grands souvenirs.

Nous recevrons avec plaisir tous les coureurs, bons ou non, ainsi que tous les spectateurs potentiels.

#### Le tracé du parcours est le suivant:

Départ Cugy, Pl. du Village  
Direction Fontaine des Meules par la forêt  
Via la Rte du Jorat jusqu'au giratoire  
Via les Allées de l'Eglise  
Via la Rte des Martines  
Via le Ch. du Saux  
Via le Ch. de la Valleyre  
Via le Ch. des Falaises  
Arrivée au Site olympique.

#### Allumage de la Flamme

Pour vous inscrire à quelque tronçon de ce parcours que ce soit, annoncez-vous à Philippe Dorthe, dès 18h00 au n° 646 64 67.

Par avance merci et à bientôt.

La Jeunesse

Edith Larocque-Collet

## de nos lecteurs

### Joli Mai!

*Le pommier est fleuri jusqu'au Ciel,  
L'abeille est saoule de butiner,  
Pour, demain, faire son miel  
Et dans la ruche, bourdonner...*

*Le ruisseau coule et glougloute  
Sa chanson claire et joyeuse;  
Et moi, tout oreille, je l'écoute,  
Grisée par sa tendre berceuse.*

*En habit neuf d'un vert timide,  
Le bouleau frissonne doucement  
Sous la caresse intrépide  
De la brise qui frémit mollement.*

*L'oiseau ivre de bonheur  
Remplit la Nature de ses chants,  
Harmonie de toutes les couleurs  
Qui se marient dans ce printemps.*

*La lumière éclaire ce tableau,  
Vision fugitive de cette belle Nature,  
Tendre comme un pastoureau  
Rêvant aux étoiles sous l'azur...*

*Tout renaît et tout sourit  
L'espace d'un clair matin;  
C'est le printemps qui s'épanouit  
Avec, sur ses ailes, tous les refrains...*

Dans le cadre du Giron du Centre, nous organisons:

### Un tournoi de volleyball ouvert à tous

Prière de vous inscrire d'ici le 10 juin 1996

Finances d'inscription: Fr. 40.- par équipe

Equipe (composition obligatoire): 4 joueurs dont une fille au minimum

Eliminatoires: mercredi 3 juillet 1996 à 19h00

Finales: jeudi 4 juillet à 19h00

### Un tournoi de pétanque ouvert à tous

Possibilité de s'inscrire sur place jusqu'à 19h30 le jeudi 4 juillet 1996

Finances d'inscription: Fr. 10.- par joueur

Equipe (composition libre): 3 personnes

Début du tournoi: jeudi 4 juillet 1996 à 19h45

Equipe(s) de volleyball: Nom(s) équipe(s): .....

.....

.....

.....

Equipe(s) de pétanque: Nom(s) équipe(s): .....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse du responsable: .....

.....

.....

.....

Veuillez retourner votre bulletin jusqu'au 10 juin 1996 à l'adresse suivante:

**Maradan Pascal, route du Pavement 119, 1018 Lausanne**

## la ligne du Mont a cinquante ans...

Il y a cinquante ans que pour la première fois, de grosses caisses montées sur roues «brinquebalèrent» sur des rails à la conquête des sites agrestes du Mont.

Ce fut une fête finement donnée à l'Auberge communale, qui passait pour avoir, caché dans un repaire de molasse, un trésor de bouteilles d'avant le phylloxéra. Quelques cochons furent, sous divers accommodements, servis avec chanterelles et cornichons. Un rythme nouveau amusait la vieille route. Il dura longtemps, en berceuse, jusqu'à l'introduction des trolleybus puissants et impératifs quant à l'horaire...

Il faut avoir vécu au Mont aux bonnes années pour connaître l'ensorcelante poésie de ce petit coin de paradis où l'on vivait dans l'insouciance du temps. Le tram campagnard n'était jamais pressé. Les employés savaient très bien que la mécanique ne pouvait changer les habitudes des heureux descendants des Corbaz, Menétray, Amaudruz. Il y a cinq ans encore, l'esprit était celui du temps des pataches où l'on comprenait facilement la vanité de tas de choses. Le voyageur ne savait pas être «pressé», surtout à la fin des heures de marché où il allait, en compagnie, dans les pintes accueillantes du Tunnel, finasser jusqu'à l'ultime minute des biens de la terre féconde.

D'ordinaire - et pour la plus grande joie des usagers - chaque samedi, à 13h10, une grosse dame, fortement étoffée et pourvue par la nature badine d'une broussaille au menton, reine au centre de la plate-forme encombrée par ses paniers exigeait, d'une voix à la Pauline Carton, un sursis au départ. Son «homme» n'avait pas terminé ses trois déjeûns. Dans la voiture, par jeu, on se disputait, on tapait des pieds, on

échangeait des brocards. Le citadin ahuri regardait sa montre, et marquait un risible étonnement. Enfin, on voyait apparaître un petit bonhomme, se séchant la moustache.

- Ah, te voilà! On t'attendait! Alors, «ils» étaient bons?

Un coup de sifflet, des appels de la sonnette coupaient les rires joyeux. La lourde carcasse du tram, avec son illustre passager de la dernière heure, s'ébranlait vers les hauteurs ensoleillées. Les retardataires de plus de dix minutes, étonnés d'un départ si rapide, faisaient des gestes de rappel, puis, philosophes, s'en retournaient au coup de l'étrier.

C'était le dernier reflet du bon vieux temps!

Aujourd'hui, la campagne qui commençait à la Motte, se hérisse d'immeubles locatifs et de villas. Lausanne s'attaque aux champs de marguerites. Et les longs trolleys bleus filent sur la route élargie...

L'opiniâtre a remis sa pinte de l'Union. C'était un grand chasseur qui me donna une fois un renard, le premier renard que nous mettions en civet à la crème. Le père de John est toujours là, à Coppoz, domestique souriant depuis l'aube du siècle. Il a vieilli un peu, comme un meuble ancien qui se patine! Mais c'est un régal que de le retrouver, de l'entendre parler de la jument de son maître, «une bête bien faite pour avoir des poulains!» Au Grand-Mont, il y a maintenant tant d'enfants que l'on se demande si l'on ne s'est pas égaré au milieu d'une colonie de vacances!

La grande ferme des Henneberg est bien celle des images, des jeux de patience qui enchantèrent nos jeunes années. Dans la vaste cour, aux pavés



*Dans cette cour du Grand-Mont, éblouissante de lumière, aux pavés centenaires, le coq et les poules noires jouent leur éternelle comédie*

ronds plus que centaines, des poules noires s'ébattent dans un cadre de chromo, avec, à l'horizon, le délicieux décor des montagnes de Savoie et, devant, le beau verger qui s'étend à la douce. On assure, sans en être toutefois bien certain, que les moines qui défrichèrent le Dézaley en élevèrent les premiers murs. Les caves, celles que l'on voit, celle que l'on suppose cachées pour toujours dans la terre depuis cinq siècles, les souterrains problématiques excitent le désir de savoir des chercheurs qui s'attendrissent devant les boucles du veau nouveau-né.

Au Petit-Mont, une grande salle pimpante, habillée de blanc, se rit des vieilles fermes vaudoises brunies. A Morrens, les promeneurs dominicaux continuent à chercher dans une mauvaise direction le petit bout du lac de Neuchâtel que l'on aperçoit au bas du lointain Chasseron. Les amoureux vont se régaler à Montheron d'une assiette de saucisson fumé, fine spécialité de l'ancienne abbaye de la Grâce-Dieu qu'établit, dans un site ravissant des bords du Talent, au milieu d'une clairière des forêts du Jorat, en 1135, l'évêque de Lausanne.

Le Mont, Cugy, Morrens, Montheron connaissent encore la douceur lémanique. De tout notre cœur, nous souhaitons à ces villages, à ces hameaux, aux fermes isolées dans les bois verts, qu'ils gardent longtemps le charme apaisant qui leur donne tant de beauté.

## prochain journal

### Parution

Fin juillet 1996.

### Date limite du dépôt des articles

10 juillet 1996.

### Responsable

Mme M. Genier, municipale

### Rédaction

Mme R. Vaucher  
Chemin du Mottier 3  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone (021) 653 90 03



*Le père John, dont on ne compte plus les années, veut bien poser sur la voiture colorisée que tire ordinairement l'élégant cheval aux clochettes d'argent de M. Barbey*

# *L'école du Grand-Mont Il y a 100 ans !*



*Cette photo date bien de l'été 1896.*

*L'instituteur, Monsieur Daccord est devenu, par la suite, directeur de « l'Asile d'Echichens » tel qu'on l'appelait alors ; aujourd'hui c'est « l'École Pestalozzi ».*

*Quelques élèves :*

*Henri et Rosa Hadorn, Eugène Corbaz, Louise Wincent,  
Henri et Aloïs Belet, Cécile et Gustave Gaudin...*

*Ces quelques noms évoquent-ils encore un souvenir  
chez les plus anciens d'entre nous ?*

*Mlle Gaudin (Budron)*